



## Adresse de la Commission exécutive fédérale aux syndicats de la Fédération

Réunie le 8 juin 2017, la CEF a débattu de l'actualité revendicative et décidé de s'adresser aux syndicats.

Avec le projet de loi Travail 2 porté par le gouvernement Philippe et les attaques programmées contre la Fonction publique par le ministre Darmanin, de nouveaux reculs sociaux de grande ampleur se profilent. Cette situation nécessite de préparer les mobilisations indispensables pour mettre en échec le gouvernement et ses commanditaires patronaux.

L'attachement majoritaire de la population aux garanties collectives et aux services publics est un point d'appui important. Pour contrer les projets du gouvernement, la réaffirmation des revendications des travailleurs est nécessaire.

C'est ce que font chaque jour les agents territoriaux en lutte dans de nombreuses collectivités. C'est en ce sens qu'agit la CGT au plan interprofessionnel en portant ses propositions revendicatives pour un Code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle. C'est dans cet état d'esprit que la délégation CGT Fonction publique a rencontré le ministre Darmanin le 23 mai en portant les revendications des agents de la Fonction publique.

Nous percevons toutes et tous les difficultés de la période et le caractère particulièrement lourd du contexte politique. Si la lucidité est de mise, elle ne doit pas nous conduire au fatalisme. Nos bons résultats dans les élections professionnelles partielles et les luttes locales démontrent l'audience de la CGT et la disponibilité des personnels pour la lutte.

À partir de ces points d'appui, il est nécessaire de poursuivre et d'amplifier le travail syndical d'écoute et de conviction auprès des agents et salariés de notre champ fédéral.

Le Comité confédéral national a décidé de faire de la troisième semaine de juin un temps fort d'initiatives et de mobilisations, semaine au cours de laquelle des actions sont d'ores et déjà programmées en territoire dans un cadre interprofessionnel. D'autres actions sont programmées d'ici fin juin. Afin de contribuer à la réussite de cette première phase de construction du rapport de force, la CEF a décidé de mettre à la disposition des personnels un préavis national de couverture pour la période du 19 au 30 juin.

... / ...

Alors que le gouvernement compte passer ses ordonnances fin septembre, la CGT travaille à un temps fort de mobilisation interprofessionnelle pour le début du mois de septembre. Pour en assurer la réussite, cette perspective doit dès maintenant être mise en débat dans nos syndicats et avec les personnels.

Des supports seront prochainement mis à disposition pour mettre en lumière le caractère général des menaces découlant du projet de loi Travail 2, y compris pour les agents publics. Sont d'ores et déjà disponibles le tract fédéral sur le programme de Macron, le quatre pages confédéral sur nos exigences revendicatives en matière de droit du travail et le communiqué fédéral relatif aux rythmes scolaires.

Dans l'immédiat, c'est en utilisant massivement nos droits démocratiques en matière d'assemblées générales de syndiqués et d'heures d'information syndicale que nous contribuerons le plus efficacement à alerter sur la nocivité des projets gouvernementaux, l'urgence de solutions alternatives telles que les portent la CGT, et la nécessité d'engager la mobilisation.

Montreuil, le 8 juin 2017